

SYSTÈME DE GESTION DES MEMBRES COMMENT LE COMPTE MARCHAND DE PAYSAFE GÈRE-T-IL LES REMBOURSEMENTS EN LIGNE ?

Les comptes marchands de Paysafe sont configurés avec les paramètres suivants pour faciliter le processus de remboursement :

Calendrier des dépôts :

Les fonds dans un compte marchand seront déposés dans le compte bancaire d'une organisation une fois par semaine. Les dépôts auront lieu tous les vendredis à 23h59.

Exécution d'un remboursement avec des fonds disponibles dans le compte marchand de Paysafe :

Si des fonds sont disponibles dans le compte marchand, Paysafe retirera les fonds du compte marchand pour exécuter le remboursement. Pour vérifier le solde d'un compte marchand, les administrateurs peuvent se connecter à leur portail Netbanx et cliquer sur l'onglet *Relevé de compte*.

Exécution d'un remboursement avec 0,00 \$ dans le compte marchand de Paysafe :

S'il n'y a pas de fonds disponibles dans le compte marchand, Paysafe retirera les fonds du compte bancaire de l'organisation (le premier jour ouvrable suivant le dépôt) pour effectuer le remboursement. Veuillez surveiller le solde du compte bancaire de votre organisation lorsque vous effectuez des remboursements ou des sousclassés.

Qu'arrive-t-il si seulement une partie des fonds nécessaires pour effectuer un remboursement est disponible dans le compte marchand de Paysafe ?

Les fonds disponibles dans le compte marchand seront d'abord retirés, puis le solde sera retiré du compte bancaire le premier jour ouvrable suivant le dépôt (il s'agira généralement d'un lundi). Dans ces cas, un membre peut avoir plusieurs remboursements sur son relevé.

Veuillez noter que si des fonds supplémentaires deviennent disponibles dans le compte marchand pour couvrir le résiduel, Paysafe retirera ces fonds pour compléter le remboursement et ne retirera aucun fonds du compte bancaire de l'organisation.

Qu'arrive-t-il si les fonds dans le compte bancaire de l'organisation sont insuffisants ?

Paysafe contactera le propriétaire du compte marchand, et les actions de l'organisation liées aux remboursements seront limitées jusqu'à ce que le remboursement en question soit résolu. Veuillez surveiller le solde du compte bancaire de votre organisation lorsque vous effectuez des remboursements ou des sousclassements.

Qu'arrive-t-il si un remboursement n'a pas fonctionné ?

Les remboursements qui ne réussissent pas seront regroupés dans le rapport *Remboursement* dans le SGM. Le rapport identifiera la raison pour laquelle le remboursement n'a pas fonctionné.

Quand est-ce qu'un remboursement des frais de club apparaîtra-t-il sur le relevé du membre ?

Lorsqu'un remboursement ou un sousclassement est effectué par un administrateur de club, veuillez prévoir un délai de 7 à 10 jours ouvrables pour que le remboursement apparaisse sur le relevé du membre.

Quand est-ce qu'un remboursement des frais de l'OSPT et/ou des frais de PVC apparaîtra-t-il sur le relevé du membre ?

Un remboursement des frais de l'OSPT et des frais de PVC doit d'abord être approuvé par un administrateur OSPT et un administrateur de PVC, respectivement. Si le ou les remboursements sont approuvés, le remboursement apparaîtra séparément sur le relevé du membre. Veuillez prévoir 7 à 10 jours ouvrables à compter de la date d'approbation pour que les fonds apparaissent sur le relevé du membre.

Un club peut-il déposer des fonds dans son compte marchand ?

Oui, le propriétaire du compte marchand peut contacter Paysafe pour organiser cela. Il est possible de contacter Paysafe en utilisant le portail Netbanx dans la section *Nous contacter*.

BESOIN D'AIDE ?

VEUILLEZ SOUMETTRE UN BILLET
D'ASSISTANCE TECHNIQUE [ICI](#) À SPORDLE.